



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E56034

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/1999
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 13/07/1999
50 000

Raison sociale : LBP ENERGY

AVENUE DES CARMES
29250 ST POL DE LEON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MORLAIX 99 B 129 423718048 RCS

Téléphone : 02 98 69 06 69
Portable :

Fax :

Siret : 423 718 048 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5034560

Site Internet : www.lbp-energy.bzh.com
E-mail : contact@lbp-energy.bzh

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL 1649369

Responsabilité légale :
BILLANT ANTOINE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES GL 1649368

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/10/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/09/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/10/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	15/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	15/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.